

Formation « Législation et démarche concertée en faveur de la préservation de l'arbre et de la haie champêtre »

Mardi 12 février 2013 - Espace Jean-Claude Patriarche à Pouilly en Auxois (21)

Alterre Bourgogne organise une journée de formation consacrée à la législation et aux démarches concertées relatives à la préservation de l'arbre et de la haie champêtre, le 12 février 2013, à l'espace Jean-Claude Patriarche à Pouilly en Auxois.

Cette formation organisée avec la collaboration de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et du Parc naturel régional de l'Avesnois, s'adresse principalement aux élus, aux agents des services de l'Etat et des collectivités, aux ingénieurs et techniciens des organismes professionnels agricoles (chambres d'agriculture, SEDARB, coopératives...) et forestiers (CRPF, ONF, ...), des associations naturalistes, des fédérations de chasseurs, des entreprises du paysage, des pépinières, des bureaux d'études (urbanistes, paysagistes, géomètres) des Réseaux « Bocages de Bourgogne » et « Mares de Bourgogne », ainsi qu'aux formateurs des établissements d'enseignement agricole.

Objectifs :

Apporter des connaissances et renforcer les compétences des élus et agents des collectivités, des services de l'Etat et des établissements publics (ONCFS, ONEMA, ONF, EPTB...), des organisations socioprofessionnelles (Chambres d'agriculture, CRPF...) et associatives, des entreprises, etc. en matière de législation et de préservation concertée de l'arbre et de la haie champêtre dans les territoires bourguignons.

Programme :

8h45 : Accueil des participants

9h00 - 9h15 : Introduction et tour de table

Intervenant : David MICHELIN, Alterre Bourgogne

9h15 - 10h15 : La réglementation en matière de plantation et d'entretien

- Les obligations du propriétaire, du locataire, des pouvoirs publics (collectivités)
- Les obligations selon l'emplacement des haies (près d'un cours d'eau, entre deux parcelles...)

Intervenant : Philippe LANDELLE (Juriste à la Direction de la police de l'ONCFS)

10h15 - 12h15 : Les outils de préservation réglementaire et conventionnelle

- Les outils relatifs aux politiques de préservation de l'environnement (Directive de protection et de mise en valeur du paysage, Secteur sauvegardés, ZPPAUP...)
- Les outils relatifs aux politiques de développement rural et agricole :
 - o Les baux ruraux
 - o Les procédures d'aménagement foncier, agricole et forestier
 - o La politique agricole commune

Intervenant : Philippe LANDELLE (Juriste à la Direction de la police de l'ONCFS)

14h00 - 16h00 : Les outils de préservation réglementaire et conventionnelle (suite)

- Les outils relatifs aux politiques d'urbanisme :
 - o Sur tout le territoire national
 - o Les démarches concertées de préservation du bocage à l'échelle communale : l'exemple du Parc naturel régional de l'Avesnois

Intervenant : Michael LESEINE (Assistant d'urbanisme et paysage au PNR de l'Avesnois)

16h00 - 17h00 : L'action procédurale en cas de non respect de la réglementation

Intervenant : Philippe LANDELLE (Juriste à la Direction de la police de l'ONCFS)

17h00 - 17h30 : Evaluation et fin de la journée



Bulletin d'inscription à la formation « Législation et démarche concertée en faveur de la préservation de l'arbre et de la haie champêtre » organisée le mardi 12 février 2013

A retourner au plus tard le 1^{er} février 2013

par courriel à f.lapiche-jaouen@alterre-bourgogne.org ou par fax : 03 80 68 44 31

Nom et prénom :

Fonction et Organisme :

Adresse :

Courriel: Téléphone :

☐ Je réserve mon déjeuner au restaurant de l'Hôtel du Commerce au prix de 15 € (comprenant entrée, plat, dessert, vin et café)

Pour tous renseignements :

David MICHELIN ou Fabienne LAPICHE-JAOUEN, Alterre Bourgogne, Tél. : 03 80 68 44 30

Merci de diffuser l'information dans vos réseaux

